



**PROCES-VERBAL  
BUREAU  
DU MARDI 30 JUIN 2011 à 18h00**

L'an deux mille onze le trente juin,

Le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en ses locaux à Lodève sous la Présidence de Marie Christine BOUSQUET

Présents : Jean TRINQUIER, Lionel MICOLA, Joseph FABRE, Jean-Luc REQUI, Yves BAILLEUX-MOREAU, Colette MEINARD, Jean-Marc GONTARD, Jean-Noël MALAN, Yves JOURDAN, Pierre LEDUC, Jean Paul PAILHOUX, Joëlle GOUDAL, Valérie ROUVEIROL ;

Absent(s) excusé(s) : Hadj MADANI ; Daniel GUIBAL ; Frédéric ROIG, José POZO ; Anne-Marie FABRE ;  
Absent(e)s :

Soit 19 membres en exercices – 15 présents - 15 exprimés

Madame la Présidente souhaite la bienvenue et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance et propose de passer à l'ordre du jour.

### **I – CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DE ST ÉTIENNE GOURGAS**

Madame la Présidente présente le projet de rénovation de l'église de St Étienne de Gourgas. Il convient maintenant de choisir un maître d'œuvre.

Après consultation, il est proposé de retenir l'offre de Frédéric Fiore, architecte du patrimoine.

Le coût de sa prestation s'élève à 8 912.70 € HT pour la tranche ferme et de 13 125.00 € HT pour la tranche conditionnelle (la collectivité se réservant le droit d'affermir ou non cette tranche sur cette base).

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **II – CHOIX DU PROGRAMMISTE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE À LODÈVE**

Madame la Présidente présente le rapport d'analyse des offres de la procédure adaptée du choix des candidats pour la construction de la Maison de la Petite Enfance à Lodève.

3 candidats ont déposés leur candidature :

- Corinne HOUDET
- ECO-FRIENDLY BUILDING CONSULTING (EFBC)
- Stéphane GOUAVEC architecte

Après analyse il s'avère que l'offre de « Stéphane GOUAVEC architecte » est très satisfaisante. Elle a été bien étudiée et elle répond strictement aux termes de la consultation. Elle est bien structurée et elle est de nature à satisfaire les attentes du maître d'ouvrage en ce qui concerne la mission. Outre qu'elle est techniquement la plus satisfaisante des 3 offres remises dans le cadre de la présente consultation, elle est financièrement cohérente et dans le budget.

Par conséquent, elle apparaît comme la proposition techniquement et économiquement la plus avantageuse. Madame la Présidente propose donc au Conseil de la retenir, d'informer les candidats non retenus du résultat de la consultation et, passé les délais réglementaires, de signer le marché avec « Stéphane GOUAVEC architecte », pour un montant de 15 456, 00 € HT.

**ADOPTÉ À L'HUNANIMITÉ**

### **III - CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE AVEC LA COMMUNE DE LAVALETTE**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de valorisation du patrimoine de ses communes membres, Madame la Présidente fait part du projet de la commune de Lavalette concernant la Réhabilitation de l'Église St Laurent.

Il est demandé à la Communauté de Communes d'effectuer une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée et de lancer la consultation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **IV - CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE AVEC LA COMMUNE DES PLANS**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de valorisation du patrimoine de ses communes membres, Madame la Présidente fait part du projet de la commune des Plans concernant la Restauration de la Chapelle St Sauveur.

Il est demandé à la Communauté de Communes d'effectuer une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée et de lancer la consultation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **V - CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE AVEC LA COMMUNE DE SOUBES**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de valorisation du patrimoine de ses communes membres, Madame la Présidente fait part du projet de la commune de Soubès concernant l'Aménagement de la Place des Aires.

Il est demandé à la Communauté de Communes d'effectuer une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée et de lancer la consultation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **VI - CONVENTIONS DE MECENATS**

Madame la Présidente de la CCL&L rappelle le dispositif de mécénats de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac.

Elle précise qu'il permet une réduction d'impôts pour les entreprises mécènes.

La procédure a été préparée en étroite collaboration avec le Trésor Public.

Les conventions de mécénat concernent les entreprises :

- La société SLA
- La société RAMOND
- La Caisse d'épargne
- Les autocars du Lodévois
- Super U

- Intermarché
- CIC
- Les établissements Caumes
- La société Ryckwaert
- La société TEXEN
- La société Embouteillage services
- La pépinière du Lodévois
- L'huilerie coopérative
- La Société Osméa
- La Société Tecno Globe
- Fac Simile
- Le Clos Riviéral
- Mas Fabregous
- Sancho
- Somaine Alteirac
- AOM Autrement – Gilles Papazoglou
- Domaine Mont Rêve
- Cave coopérative de Pégairolles

Madame BOUSQUET propose de valider cette présentation et les conventions de mécénat.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **VII - CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES DEMOLITIONS INTERIEURES DE L'IMMEUBLE BARRAL**

Madame la Présidente rappelle les étapes du projet en cours de rénovation et d'extension de l'immeuble Barral, il convient maintenant de choisir l'entreprise pour les démolitions intérieures. Après consultation, il est proposé de retenir l'offre de HORIZON BTP, pour un montant H.T de 40 300 €.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **VIII - BAIL DE LOCATION ENTRE LA CCL&L ET LA SCI SIX M'S**

Madame la Présidente rappelle que suite aux travaux du bâtiment Barral, il a été nécessaire de trouver un local pour reloger le SIEL.

Elle propose de louer, pour une durée de 3 ans à compter du 15 juillet 2011 à la SCI SIX M'S leurs 3 locaux situés 21 rue de la République à Lodève, d'une surface de 123 m<sup>2</sup>, (40m<sup>2</sup> pour le premier local, 23m<sup>2</sup> pour le second et 60m<sup>2</sup> pour le dernier).

Le tarif sera de 1100 € mensuels charges comprises

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **IX - CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION, LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DE LA CATHÉDRALE SAINT-FULCRAN À LODÈVE**

Madame la Présidente présente le rapport d'analyse des offres concernant le choix des candidats de la maîtrise d'œuvre pour la restauration, la conservation et la mise en valeur de la cathédrale Saint-Fulcran à Lodève.

Un candidat a déposé sa candidature :

- Groupement Dominique LARPIN

Après analyse, il est proposé de retenir l'offre de Dominique LARPIN, architecte du patrimoine.

Le coût de sa prestation s'élève à :

- Tranche ferme : 100 960, 00 € HT
- Prix unitaire pour le suivi de l'entretien : 500 € HT pour cinq ½ journées,
- Tranche conditionnelle : 32 500, 00 € HT, la collectivité se réservant le droit d'affermir ou non cette tranche, sur cette base.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **X - DIAGNOSTIC CATHÉDRALE ST FULCRAN : DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Madame la Présidente informe le conseil que la Communauté de Communes Lodévois et Larzac souhaite réaliser une étude diagnostic sur la Cathédrale St Fulcran.

L'étude doit aboutir à un nouveau plan pluriannuel d'interventions lourdes ou d'entretien courant et à un schéma de valorisation de l'ensemble cathédrale.

Le coût de cette étude s'élève à 113 460,00 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

DRAC Monuments Historique :	56 730,00 €
Département :	17 019,00 €
Région :	17 019,00 €
CCL&L :	22 692,00 €

Il convient de demander les subventions auprès des partenaires concernés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **XI - CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE SUR L'ETUDE DES BERGES DE RIVIERES**

Madame la Présidente rappelle le lancement de l'appel d'offres concernant l'étude de définition d'un programme de restauration, entretien et valorisation de la Lergue et de ses affluents

Suite à la réception de 5 propositions, la Commission d'Appel d'Offres a choisi le bureau d'études Concept Cours d'Eau pour un montant total de 45854,64 euros TTC.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **XII - LOGICIEL PETITE ENFANCE: DEMANDE DE SUBVENTION À LA CAF**

Madame la Présidente informe de la nécessité du Service Petite Enfance Jeunesse d'acquérir un logiciel spécifique pour la gestion des structures.

Le coût de cet achat s'élève à 36 580,34 € HT.

Pour aider à son financement, il y a lieu de solliciter la CAF pour obtenir la subvention la plus élevée.

Le plan de financement est le suivant :

CAF :	14 632,13 €
CCL&L :	21 948,21 €

Il convient de demander les subventions auprès des partenaires concernés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **XIII - FOUILLES ST VINCENT DE LA BARRE : SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT**

Madame la Présidente rappelle aux délégués communautaires la campagne de fouilles sur la chapelle St Vincent de Soulages sur la Commune de St Maurice Navacelles.

Le coût de cette fouille est de 27 000 €.

Le Département vient de nous accorder une subvention de 10 000 € pour poursuivre cette campagne de fouilles.

Afin de bénéficier de cette aide, il convient de signer une convention avec le Département de Hérault.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **XIV - DIAGNOSTIC CATHÉDRALE ST FULCRAN : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Madame la Présidente informe le conseil que la Communauté de Communes Lodévois et Larzac souhaite réaliser une étude diagnostic patrimonial sur la Cathédrale St Fulcran.

L'étude doit aboutir à un nouveau plan pluriannuel d'interventions lourdes ou d'entretien courant et à un schéma de valorisation de l'ensemble cathédrale.

Le coût de cette étude s'élève à 31 800,00 € HT.

Pour aider à son financement, il y a lieu de solliciter la DRAC Languedoc Roussillon pour obtenir la subvention la plus élevée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **XI - CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DU ROC CASTEL AU CAYLAR**

Monsieur Jean Trinquier présente le rapport d'analyse des offres concernant le choix des candidats pour la conservation et la mise en valeur du Roc Castel au Caylar.

Cinq candidats ont déposés leurs candidatures :  
JD.SCHAUER, V.CHAPAL, F.FIORE, L.DUFOIX, P.FRAISSE.

Classement des offres.:

Classement	Société	Montant de l'offre
1	JD SCHAUER	126 325, 00 € HT
2	V CHAPAL	97 230, 00 € HT
3	F FIORE	157 115, 00 € HT
4	L DUFOIX	160 000, 00 € HT
5	P FRAISSE	192 880, 00 € HT

Après analyse, il est proposé de retenir l'offre de JD SCHAUER pour un montant de 126 325, 00 € HT.

Il est donc décidé de retenir Monsieur Jean-Denis SCHAUER et d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## XII - CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE ST SAUVEUR DES PLANS

Madame la Présidente présente le projet de rénovation de la Chapelle St Sauveur des Plans. Il convient maintenant de choisir un maître d'oeuvre.

Après consultation, il est proposé de retenir l'offre de Frédéric Fiore, architecte du patrimoine.

Le coût de sa prestation s'élève à 8 092,71 € HT pour la tranche ferme.

Il est donc décidé de retenir Monsieur Frédéric FIORE et d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 21h.

Les membres du bureau

<b>NOM – PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURE</b>
BOUSQUET Marie Christine	Présidente	
TRINQUIER Jean	1 <sup>er</sup> Vice-Président	
MADANI Hadj	Vice-Président	Excusé
GUIBAL Daniel	Vice-Président	Excusé
ROIG Frédéric	Vice-Président	Excusé
MICOLA Lionel	Vice-Président	
FABRE Joseph	Vice-Président	
PAILHOUX Jean Paul	Vice-Président	
FABRE Anne-Marie	Vice-Président	Excusée
JOURDAN Yves	Vice-Président	
REQUI Jean Luc	Vice-Président	
POZO José	Vice-Président	Excusé
BAILLEUX-MOREAU Yves	Vice-Président	

Pierre LEDUC	Vice-Président	
ROUVEIROL Valérie	Déleguée	
MEINARD Colette	Déleguée	
GONTARD Jean Marc	Délegué	
MALAN Jean Noël	Délegué	
GOUDAL Joëlle	Déleguée	